

Une voie centrée sur la personne pour une seconde décennie coopérative 2020-2030



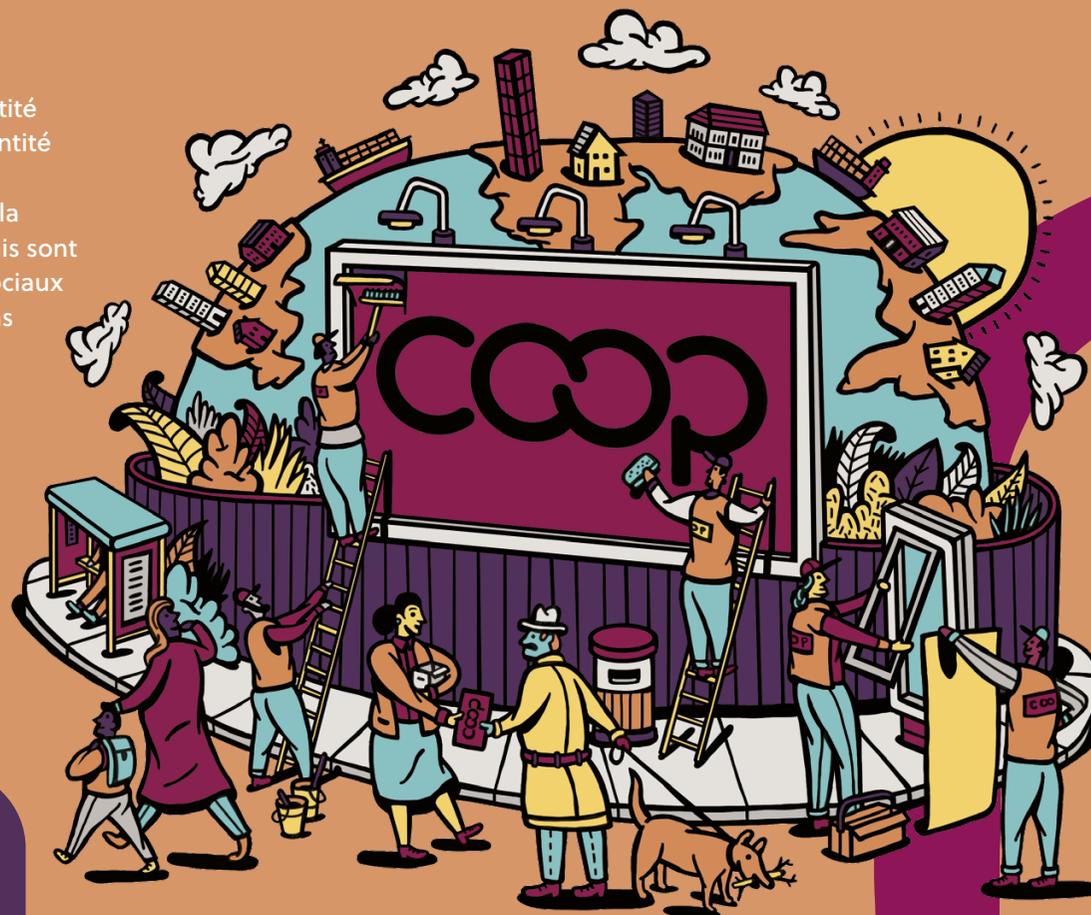
Alliance
Coopérative
Internationale

1. Promouvoir l'identité coopérative

Nous aiderons les coopératives à mieux comprendre ce que représente l'identité coopérative, qui est un marqueur distinctif de ce type d'entreprises. Cette identité montre combien nos valeurs et notre modèle d'activités participent à notre résilience. C'est un atout pour nos membres, pour nos communautés et pour la planète. Les coopératives sont non seulement un modèle entrepreneurial, mais sont aussi une manifestation de la capacité de la base à résoudre les problèmes sociaux et économiques. Nous porterons ce message haut et fort et nous présenterons l'image d'un mouvement coopératif qui est fier de ce qu'il est.

Nos objectifs

- Renforcer les principes fondateurs des coopératives en donnant à nos membres des moyens de faire connaître leur histoire
- Promouvoir une réglementation qui protège l'identité coopérative
- Promouvoir la communication et l'image de marque liées à l'identité coopérative
- Promouvoir l'éducation coopérative à tous les niveaux
- Promouvoir l'identité coopérative dans l'agenda politique international
- Initier une certification ISO basée sur l'identité coopérative



A Marque of Cooperation

Le nom de domaine .coop et la marque coopérative sont à eux deux des symboles du mouvement coopératif mondial et de notre identité collective. Ils différencient nos coopératives des entreprises privées ou appartenant à des investisseurs. Plus de 3 500 entreprises utilisent aujourd'hui la marque coopérative et plus de 8 500 coopératives d'une centaine de pays ont enregistré un nom de domaine .coop.

Les coopératives de vente au détail qui sont détenues par leurs clients sont les types de coopératives les plus aisément reconnaissables au Royaume-Uni. Certaines coopératives ont essayé de mutualiser leur nom de marque, mais un grand nombre de ces entreprises indépendantes ont conservé leur propre identité et y ajoutent désormais la marque COOP pour y associer les éléments visuels de l'identité coopérative mondiale.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de
3 500 entreprises dans
le monde utilisent la
marque COOP

2. Faire croître le mouvement coopératif

L'objectif de cette croissance ? Répondre aux besoins des membres et non pas croître pour croître. Nous renforcerons le mouvement et consoliderons sa capacité d'innovation. Nous apporterons notre soutien à la création de coopératives dans différents secteurs et nous renforcerons nos rangs en nous attaquant aux obstacles qui entravent la croissance du mouvement (accès insuffisant aux capitaux, réglementation défavorable et exclusion des coopératives de l'enseignement commercial).

Nos objectifs

- Engager de nouvelles recrues et encourager tous les membres de l'ACI à participer à la vie du mouvement coopératif international
- Renforcer la coordination entre les entités de l'ACI
- Étendre et approfondir les alliances et les partenariats mondiaux
- Renforcer l'impact politique du mouvement coopératif
- Faire mieux connaître le mouvement coopératif dans le monde
- Élargir le périmètre économique des coopératives
- Renforcer la capacité de communication du mouvement coopératif
- Consolider l'implication des jeunes
- Promouvoir l'égalité des genres

Le Réseau des jeunes de l'ACI et le projet de réplication

En 2020, le Réseau des jeunes de l'ACI a récompensé neuf structures conjointes dirigées par des jeunes qui sont implantées dans différents pays du monde. Dans le cadre de son projet de réplication, il a remis un soutien financier à ces structures pour les aider à monter une coopérative. Le Réseau a reçu 150 dossiers au total, ce qui montre que le modèle d'entreprise coopérative suscite de l'intérêt chez les jeunes. Chacune des structures lauréates a remporté 10 000 euros et bénéficiera d'un programme de tutorat et de formation qu'elle pourra mettre à profit pour faire avancer son projet.

Parmi les initiatives récompensées, on peut citer le projet Red Root aux Philippines, dans le cadre duquel est développée une plateforme innovante d'événements en ligne. Fruit d'une initiative de fondateurs de la coopérative d'artistes Red Root, ce projet qui est piloté par des jeunes dans un cadre coopératif vise à regrouper différents partenaires, parties prenantes et fournisseurs du secteur.



LE SAVIEZ-VOUS ?

de l'événementiel, l'objectif étant de créer une plateforme incontournable de réservation d'événements, en ligne ou non, pour les organisateurs, tourneurs, artistes, fournisseurs de technologies, prestataires logistiques, fournisseurs de services de restauration, etc. Ces jeunes veulent rendre les événements plus vivants et plus interactifs et faire en sorte que la technologie permette aux acteurs de se différencier et d'agir contre les inégalités.

3. Faciliter la coopération entre les coopératives

Nous encouragerons les coopératives et les organisations faïtières de notre réseau mondial à renforcer leur collaboration. Nous favoriserons l'émergence d'idées et de projets communs et inciterons les grandes coopératives à aider les petites structures.

Nos objectifs

- Construire et échanger des connaissances dans divers domaines, tels que la technologie, les questions sectorielles, les appels d'offres, les chaînes de valeur, le savoir-faire, le commerce, en utilisant comme plateforme le site Web de l'ACI
- Inciter les grandes coopératives et les groupes coopératifs à se réunir pour développer de nouvelles idées et stratégies
- Promouvoir un renforcement du soutien en faveur des coopératives de petite taille et de taille intermédiaire



LE SAVIEZ-VOUS ?

On recense plus de **3 millions de coopératives dans le monde** – qui emploient **10 % de la main-d'œuvre mondiale** !

Les coopératives, des entreprises actrices du développement

Le Groupe de réflexion international sur l'entrepreneuriat coopératif (ICETT) a été fondé par l'ACI en 2018 pour relever certains des défis généraux auxquels se heurtent les coopératives en mettant en commun des idées, en menant à bien des recherches et en facilitant l'échange d'informations et la coopération entre les coopératives. Les membres de l'ICETT sont des coopératives ou des groupes de coopératives de grande envergure qui font partie, de manière directe ou indirecte, des membres de l'ACI.

L'ICETT joue un rôle stratégique pour le mouvement : il fournit des informations précieuses aux membres pour que ceux-ci puissent non seulement renforcer l'avantage concurrentiel des coopératives, mais aussi placer le mouvement coopératif en tant qu'acteur central dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Il mène des activités dans quatre domaines thématiques : le futur du travail (ODD 8), les droits de l'homme dans les chaînes de valeur (ODD 12), l'Observatoire mondial des coopératives et l'action pour le climat (ODD 13) et l'identité coopérative en tant que principal avantage concurrentiel. Les membres de l'ICETT collaborent également avec l'équipe qui produit le rapport de l'Observatoire mondial des coopératives et met à sa disposition des études de cas sur des thèmes précis.





LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est reconnu que les coopératives sont des partenaires importants dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), car elles **font la promotion des principes démocratiques, favorisent la création de revenus, encouragent**



4. Contribuer au développement durable mondial

Nous appuierons les objectifs de développement durable des Nations Unies de 2030 et nous déterminerons la contribution des coopératives dans le monde entier et en assurerons la promotion. Nous mènerons également des recherches sur le rôle des coopératives au titre du développement durable mondial, en particulier en tenant compte du 7e principe coopératif : « le souci de la communauté ».

Nos objectifs

- Identifier des indicateurs mettant en évidence la contribution des coopératives aux ODD
- Rendre compte de la contribution des coopératives aux ODD
- Aider les membres à établir des rapports sur leur contribution, le suivi de leurs progrès et l'utilisation de ces données dans leurs efforts de plaidoyer
- Développer les initiatives des coopératives au titre du développement international

Les coopératives et le développement durable

Les coopératives contribuent à la réalisation de plusieurs des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Par exemple, en France, la coopérative Agrial a élaboré un code de conduite, qui recense les meilleures pratiques à suivre pour favoriser l'emploi et développer les compétences et pour garantir la sécurité et le bien-être au travail de tous les employés (ODD 8). Elle a également mis en place un programme appelé « Agriboost », qui vise à aider les jeunes à créer leur entreprise agricole. Ce programme englobe des formations, des groupes de discussion, des séminaires d'études et une assistance financière et technique, qui sont adaptés aux différentes filières d'activités d'Agrial, l'objectif étant de mieux répondre aux différents besoins.

Ailleurs, au Japon, Meiji Yasuda Life propose divers programmes d'accompagnement et de formation dans le cadre desquels les femmes peuvent rencontrer des pairs de différents secteurs et multiplier les possibilités d'accès à un poste à responsabilités. Grâce à cette initiative, la proportion de femmes occupant un poste de responsable dans la coopérative a augmenté pour passer de 3,8 % (exercice 2012) à 30,1 % (exercice 2020).



Engagez-vous avec l'ACI sur la voie centrée sur la personne pour une seconde décennie coopérative

Lire le document complet sur la stratégie disponible à l'adresse ica.coop/people-centred-path

www.ica.coop/fr